

La mortalité en hausse de 17 % en 2015

Les chiffres officiels confirment les impressions sur le terrain. La dernière épidémie de grippe, au début de cette année 2015, a été particulièrement virulente et, malheureusement, mortelle pour des milliers de Belges. Le ministre wallon de la Santé, Maxime Prévot (cdH) a fait le point au parlement sur les conséquences de l'épidémie de grippe de janvier-février 2015. *« La mortalité toutes causes confondues a augmenté au cours des premières semaines de l'année 2015, a reconnu d'emblée le ministre, le chiffre de 15.193 personnes mortes au cours des six premières semaines de l'année 2015 représente une hausse de la mortalité moyenne de 17 % pour l'ensemble de la population belge ».*

LES SENIORS TOUCHÉS

En clair, cela signifie que le nombre total de décès sur cette période (pas uniquement à cause de la grippe) est largement plus élevé que la moyenne des cinq dernières années. Mais le ministre est très prudent quand il s'agit de faire le lien direct entre l'épidémie de grippe et la hausse du nombre de décès. *« Le modèle de suivi de la mortalité ne*

permet pas d'établir le lien avec une cause précise ». Cela étant, la hausse de 17 % reste anormalement importante, ce qui tend à accréditer le lien avec une épidémie.

À ce sujet et sans surprise, ce sont les personnes âgées qui ont été les plus touchées. *« Les personnes âgées de 65 ans et plus sont les plus affectées par l'excès de mortalité »*, confirme le ministre Prévot. Pour avoir des certitudes, il faudra attendre le rapport de l'Institut scientifique de Santé publique qui suit l'évolution de la mortalité sur base des données hospitalières.

Le ministre en a profité pour faire le point sur les habitudes des Wallons au niveau des vaccins contre la grippe. En attendant les derniers chiffres, qui seront dévoilés dans quelques jours, Maxime Prévot a rappelé des enquêtes plus anciennes qui démontrent que 52 % de la population belge à risque (65 ans et plus et personnes atteintes de maladie chronique spécifique). Le pourcentage monte en flèche pour les personnes de plus de 75 ans : 71 % en Belgique et 75 % en Wallonie. ■

D.SCA.